

CSQ – FORMATION INITIALE COMPLEMENT SURETE QUALITE		
PRE REQUIS	PUBLIC	OBJECTIFS
Maîtrise de la langue d'enseignement : Français lu, écrit, parlé Etre en possession d'un certificat de stage SCN1 ou SCN2 en cours de validité	Tout intervenant habilité HN1 ou HN2, chargé de réaliser des activités sur des Eléments Importants pour la Protection des intérêts concernant la Sûreté nucléaire (EIPS) sur un CNPE.	A l'issue de la formation, chaque stagiaire sera capable d'appliquer les règles spécifiques aux interventions sur des EIPS (Eléments Importants pour la Protection des intérêts concernant la Sûreté nucléaire) relatives à la sûreté nucléaire.
CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION		

1. Accueil et sens des règles: Présentation des stagiaires, du formateur et du centre de formation, Attentes comportementales d'un intervenant, règles nationales et règles locales sur CNPE, faits marquants.
2. Appropriation de l'activité par l'intervenant pour la maîtrise des arrêts de tranche : Comprendre le rôle d'un arrêt de tranche, le rôle de l'intervenant dans l'arrêt de tranche et les risques d'un arrêt de tranche
3. Appropriation de l'activité par l'intervenant pour la maîtrise de la sûreté nucléaire : Comprendre comment garantir la sûreté nucléaire (fonctions de sûreté, qualification des matériels,...)
4. Réalisation - Chantier école : Mise en situation sur chantier école d'une intervention en suivant procédure
5. Rôle de l'Intervenant pour la progression de la Sûreté Nucléaire : Mettre en évidence le REX d'interventions en CNPE
6. Validation des acquis théorique : Test théorique QCM
7. Synthèse : Les stagiaires donne leur appréciation sur la formation

Chaussures de sécurité, casque, lunettes : apportés par les stagiaires

DUREE	EFFECTIF	EVALUATION DES CONNAISSANCES	VALIDATION
3 jours	Minimum 6 pers. Maximum 12 pers.	<ul style="list-style-type: none"> - Validation des acquis théoriques par un QCM - Entretien individuel permettant le cas échéant de notifier des axes de progrès 	Certificat de stage CSQ "CEFRI" : validité 3 ans + 1 an de tolérance , comportant les éventuels points de perfectionnement à faire lever par l'employeur

PEDAGOGIE

Travaux pratiques, études de cas, mises en situation, interventions sur Chantiers-écoles SCN-CSQ agréés par EDF